



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 80 - janvier 2025



**Le groupe communiste et
Républicain vous
souhaite une bonne année 2025,
solidaire et fraternelle.**

Le choc de la ZFE dans la crise sociale.

Le 1er janvier 2025 a marqué une étape supplémentaire du projet d'amplification de la zone à faibles émissions de la Métropole de Lyon, avec l'interdiction de circulation des véhicules Crit'Air 3. Depuis 2023, ce sont 9 894 véhicules vénissiens concernés par la ZFE, soit près de 40 % du parc automobile de la commune. En 2028, avec l'interdiction des Crit'Air 2, ce sont 17 000 véhicules vénissiens qui seront empêchés de circuler en ZFE, soit 3 voitures existantes sur 4.

Michèle Picard, maire de Vénissieux, s'est adressée à Bruno Bernard, président de la Métropole, lui demandant de donner davantage de temps aux habitants et de mieux les accompagner. Car si les objectifs de la ZFE en matière de décarbonation et d'amélioration de la qualité de l'air sont nécessaires, l'impact social de cette mesure n'est pas supportable pour une très grande proportion des Vénissiens qui se trouvent dans l'impossibilité budgétaire de changer de véhicule. Ne pas avoir un véhicule récent n'est ni un délit, ni une infraction. La mise en place de sanctions systématiques par l'installation de radars ZFE serait une injustice et une erreur.

Avant d'interdire, nous devons bâtir une réponse adaptée à la situation sociale. Cette réponse passe par plus d'aides financières de la Métropole. Et l'État doit revenir sur la baisse des aides au renouvellement de véhicules, récemment décidée dans le cadre des restrictions budgétaires. Il faut reconstruire un contexte favorable à la transition écologique, sans quoi nous n'y arriverons pas.

Pierre-Alain Millet-Adjoint au maire



Suite à la dissolution ratée d'Emmanuel Macron, l'Assemblée nationale reste sans majorité, en dehors d'une alliance des droites. La 5e république entre parlementarisme et présidentialisme est à bout, incapable de construire une majorité.

Notre débat d'orientation budgétaire intervient dans ce contexte national incertain et incompréhensible. Après la chute du gouvernement Barnier, les collectivités préparent un budget 2025 sans cadre budgétaire national.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Je tiens à remercier tous les services de la Ville pour l'élaboration de ce budget 2025 dans ce contexte particulièrement incertain. Si le PLF 2025 défendu par l'ancien gouvernement Barnier reste inchangé, les pertes financières pour Vénissieux s'élèveraient à presque 3,8 millions d'euros. Sous Hollande, les dotations de l'État avaient baissé de plus de dix milliards. Les coupes ont continué sous Emmanuel Macron, qui a imposé les contrats de Cahors pour limiter les dépenses de fonctionnement. Entre-temps, notre ville, comme toutes les villes en France, a fait face au Covid, à l'inflation, à la flambée des coûts de l'énergie. S'attaquer de la sorte aux communes, c'est pénaliser doublement les habitants !

Avec notre budget 2024, nous avons joué notre rôle d'amortisseur social pour l'ensemble des Vénissiens, il en sera de même en 2025. Nous avons travaillé à trouver le meilleur équilibre possible, en poursuivant nos investissements tout en absorbant l'inflation pour ne pas la répercuter aux Vénissiens. La Ville a décidé de poursuivre le gel des taux de la fiscalité directe locale, inchangés depuis 2016. Nous maintenons l'enveloppe des subventions aux associations, revalorisée en 2024, à hauteur de 4,9 millions d'euros. Les tarifs municipaux impactant le plus grand nombre de familles (enfance et restauration scolaire) seront à nouveau gelés en 2025.

En matière d'investissement, l'équipement polyvalent Annie Steiner, la Maison des Mémoires, la reconstruction de la crèche Graines d'Eugénie et la réhabilitation du centre social Roger Vailland, l'extension du groupe scolaire Ernest Renan, le passage en 100 % LED de notre éclairage public, la création d'espaces fraîcheurs se poursuivent.

Michèle PICARD - Maire

» Vœu du conseil municipal de Vénissieux présenté par la majorité municipale.

Non, les collectivités ne sont pas responsables de la dette de la France !

Le projet de loi de finances 2025, tel que défendu par le gouvernement Barnier, est une atteinte grave au fonctionnement des collectivités territoriales dans leur mission de service public de proximité. Une ponction de 5 milliards d'euros avait initialement été annoncée, mais elle pourrait atteindre jusqu'à 11 milliards d'euros selon les différents scénarios qui restent flous.

Pour la commune de Vénissieux, la perte pourrait aller de 1,4 à 3,8 millions d'euros.

Pour toute justification, le gouvernement Barnier brandit l'épouvantail du déficit public dont les collectivités territoriales ne sont en rien responsables. Entre 2019 et 2023, celles-ci ont dégagé un solde cumulé positif de + 1,9 milliard d'euros alors que l'État dégageait pour sa part un solde négatif cumulé de - 690,7 milliards d'euros. **L'Etat est donc bien le premier producteur de la dette.**

Après les baisses de dotations sous François Hollande et les contrats de Cahors d'Emmanuel Macron, ces nouvelles ponctions budgétaires sont économiquement contre-productives, **les collectivités territoriales étant les premiers investisseurs publics qui assurent 70% de l'investissement.** L'ensemble des services publics produisent plus de 20% des richesses de ce pays (PIB).

Le Projet de loi de finances pour 2025 représente une offensive, sans précédent, contre l'autonomie financière et les capacités des collectivités territoriales à remplir leur mission de service public.

Le conseil municipal :

- dénonce le discours accusant les collectivités locales de creuser la dette de la France qui justifie les mesures du PLF 2025 réduisant nos budgets disponibles.
- demande que la Dotation Globale de Fonctionnement soit indexée sur l'inflation et que toute notion de contractualisation soit abandonnée au profit de la notion de « besoins des populations ».
- considère qu'il est nécessaire de renforcer le lien entre la fiscalité et le développement des territoires. A ce titre, il est urgent de disposer d'une fiscalité locale, juste, lisible, dynamique, durable, en phase avec la réalité économique, sociale, démographique et géographique des territoires.
- demande au gouvernement de revenir sur les mesures du PLF 2025 exposées ci-dessus.

UN MONDE PLUS VERT

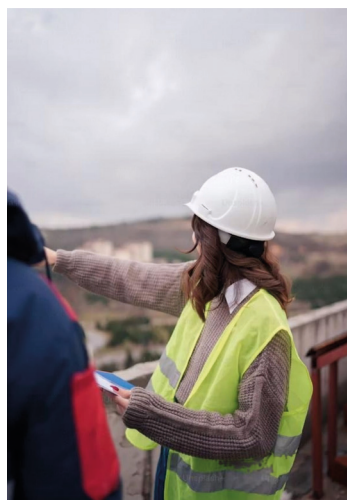
La Ville de Vénissieux vient d'obtenir une quatrième étoile au label "Territoire Engagé Transition Écologique – Climat Air- Energie". Ce label souligne un travail de longue haleine afin de réduire nos consommations d'énergie tout en assurant le fonctionnement optimal des services publics.

Dans notre arsenal contre le gaspillage d'énergie, le réseau de chaleur est une vraie force. Le projet Tokai Cobex en est le parfait exemple. Cette entreprise, qui fabrique des moules en carbone dans des fours à très haute température, a vu sa chaleur perdue valorisée pour alimenter le réseau de chaleur.

Si l'on veut un monde plus vert, il faut investir massivement. C'est face à ce choix de société que nous sommes confrontés aujourd'hui.

Aurélien SCANDOLARA - Adjoint au maire

EGALITÉ FEMME-HOMME



La Ville de Vénissieux s'engage depuis de nombreuses années auprès de ses agents pour l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

Nous développons également, à travers nos politiques culturelles,

sportives et jeunesse, des actions de prévention et de sensibilisation afin d'agir pour l'égalité femme-homme dans tous les domaines, et contre les violences conjugales.

L'accueil, la mise en sécurité et l'accompagnement social des femmes victimes de violences sont des sujets de première importance. Notre ville dispose d'un logement pour accueillir ces femmes et, depuis quelques années, nous travaillons avec les villes de Saint-Fons et de Corbas pour la mise à disposition respective de nos logements d'accueil d'urgence afin d'éloigner les victimes et de mieux les mettre en sécurité. Nous collaborons avec l'association VIFFIL afin d'assurer la prise en charge et l'accompagnement social de ces femmes. De plus, une coordinatrice sociale a été mise en place au Commissariat de Vénissieux pour les accueillir et les accompagner.

Saliha Prudhomme-Latour- Adjointe au maire

ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

Avec la convention de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité, nous poursuivons l'amélioration de la qualité de vie dans nos quartiers. Ce dispositif facilite la coordination de tous les partenaires et permet la mise en œuvre d'actions concrètes. Par exemple, le renforcement de la présence des gardiens d'immeubles sur le terrain facilite le vivre-ensemble.

Nos équipes de proximité travaillent auprès des plus fragiles. Leur formation sur l'accès aux soins et aux droits des personnes vulnérables, ainsi que sur la gestion de l'isolement social, est essentielle.

Des actions de sur-entretien sont réalisées pour améliorer l'environnement des habitants : nettoyage des espaces publics, entretien des abords de marchés, traitement des nuisibles, enlèvement de tags.

La participation des habitants reste au cœur de notre action, avec des projets concrets comme la remise en peinture participative de bâtiments ou l'accompagnement à la création de jardins partagés. Ces initiatives favorisent l'engagement des habitants et le lien social. Des chantiers d'insertion et des chantiers éducatifs permettent de créer des opportunités pour les jeunes, de les impliquer dans la transformation de leur quartier et de leur offrir une expérience éducative enrichissante.

Nos actions sont nécessaires pour transformer durablement nos quartiers, y vivre dignement, en sécurité et avec des perspectives d'avenir. Mais pour répondre pleinement aux besoins, il est crucial d'augmenter les financements.

Murat YAZAR - Conseiller municipal

CITÉ ÉDUCATIVE

L'éducation des enfants et des jeunes est une priorité pour la Ville de Vénissieux.

La cité éducative permet de financer des projets s'adressant à l'ensemble des acteurs de l'éducation sur le climat scolaire, les valeurs de la République, la laïcité, l'égalité filles-garçons, l'éducation artistique et culturelle, la promotion du développement durable, le handicap et l'inclusion, la parentalité et la co-éducation.

L'accompagnement des jeunes en rupture scolaire est un enjeu crucial, surtout après les violences urbaines de l'été 2023. Ces jeunes en rupture subissent les violences de la rue et les pressions des trafiquants qui tentent de les recruter.

Tout ce qui peut être fait pour aider un adolescent en rupture, lui permettre de se reconstruire avec des éducateurs, des travailleurs sociaux, des acteurs culturels ou sportifs, est essentiel.

Un budget de rigueur pour les services publics serait inquiétant pour la continuité de ces dispositifs.

Christelle CHARREL - Conseillère municipale

LOGEMENT SOCIAL

Pour améliorer la gestion de la demande de logement social et l'information des demandeurs, notre ville soumet différentes propositions à la Métropole : une adaptation des actions aux réalités du terrain, notamment sur les objectifs de la politique d'attribution ; le renforcement du dispositif d'accueil des demandeurs de logement social ; la création d'une instance locale de suivi de la politique d'attribution métropolitaine ; la création de Maisons de l'Habitat, intégrées aux Maisons de la Métropole de Lyon.

Au niveau national, ce sont 2,7 millions de demandeurs de logement social en France mi-2024 ! Ce chiffre record est scandaleux, il illustre la démission de l'État ces cinq dernières années. Aucun des gouvernements sous Emmanuel Macron n'a insufflé une réelle dynamique et pris la mesure d'une crise sans précédent, que les maires des grandes villes et agglomérations dénoncent auprès des pouvoirs publics.

Bruno Arcadipane, président d'Action Logement, faisait le constat suivant : « Tous les mots, toutes les formules ont été utilisés pour tirer la sonnette d'alarme. Des alertes qui n'ont pas suscité les mesures énergiques attendues du plus haut sommet de l'État. Et aujourd'hui, rien ne va plus. »

Il fallait une ambition, une dynamique, que l'exécutif n'a pas enclenchée, laissant la crise prendre une ampleur inédite, voire incontrôlable. L'énorme faute, c'est d'avoir laissé le logement aux mains du privé et du marché qui ne régule pas mais spéculé.

Parmi les 2,7 millions de demandeurs, 1,8 million sont des ménages qui ne vivent pas encore en HLM.

À l'échelle de la Métropole, l'indice de pression est fort avec 10 demandes de logement social pour une attribution. Le nombre de personnes sans solution de logement augmente malgré les efforts d'accueil et d'hébergement avec 1 000 places ouvertes

chaque année. Entre un habitat indigne, les marchands de sommeil, la sur-occupation, nous sommes entrés dans une crise aiguë du mal-logement.

Il faut agir, vite et fort, même si l'instabilité politique dans laquelle notre pays est entré ne laisse rien présager de bon en matière de logement, et surtout de logement social.



LE LOGEMENT N'EST PAS UNE MARCHANDISE

Michèle PICARD - Maire



URGENCE LIBAN

Notre ville de Vénissieux a toujours été un exemple de diversité et de solidarité. Pour venir en aide aux populations victimes de guerre ou de catastrophes, nous attribuons des subventions à des associations telles que Médecins Sans Frontières ou le Secours Populaire Français.

En 2022, l'Ukraine a reçu notre soutien en raison du conflit en cours. En 2023, des aides ont été envoyées à la Turquie et à la Syrie après le séisme du 6 février, au Maroc suite au tremblement de terre du 8 septembre, et à la Libye après les inondations des 10 et 11 septembre. Enfin, des secours ont été apportés aux populations de Gaza.

Nous réaffirmons notre engagement collectif en tant que communauté solidaire et responsable. Dans un monde où les conflits ravagent de nombreuses régions, il est essentiel que nous prenions position pour soutenir ceux qui en subissent les conséquences dévastatrices.

Aujourd'hui, le Liban est confronté à sa crise humanitaire la plus grave depuis 2006. L'intensification du conflit en cours a déplacé plus de 1,2 million de personnes, selon l'ONU. Les frappes aériennes et l'invasion terrestre dans les villages du sud ont paralysé une grande partie du pays, tandis que l'autre partie est laissée dans l'incertitude. Beaucoup de ces populations déplacées sont des femmes et des enfants vulnérables qui ont fui leur maison avec peu ou pas de ressources.

Dans ce contexte, nous avons décidé d'attribuer une subvention d'urgence au Secours Populaire Français, qui mène au Liban des actions vitales, telles que la distribution de colis alimentaires, le soutien aux réfugiés, l'accès à l'éducation, l'aide médicale et psychologique, ainsi que la reconstruction d'infrastructures endommagées. Ces actions sont essentielles pour atténuer les souffrances et aider ces populations en détresse.

Nous saluons le travail remarquable des bénévoles du Secours Populaire. Leur engagement nous rappelle ce que nous pouvons accomplir lorsque nous nous unissons pour une cause commune.

Cette subvention est bien plus qu'un geste de solidarité ; c'est un message puissant de paix et d'humanité.

Bayrem BRAÏKI - Adjoint au maire



» » » ECHOS

PSYCHOPHOBIE

Lors du dernier conseil municipal, monsieur Arnould (LR) a proféré des propos scandaleux et inadmissibles au sujet de 28 logements-foyers pour des personnes avec un handicap psychique.

Les élus communistes dénoncent fermement l'amalgame honteux qui a été fait entre insécurité et accompagnement psychique.

De plus, une partie de l'opposition vénissienne se fait le relais d'une fausse information concernant l'existence d'une soi-disant "salle de shoot".

Non, il n'existe pas de salle de shoot à Vénissieux. Il existe une structure d'accueil de soins psychothérapeutiques de l'ARHM.

Ce sont des propos discriminants et psychophobes condamnables.

L'exclusion ne pourra jamais être une solution face aux difficultés médico-sociales de nos concitoyens.

URGENCE LIBAN : LA DROITE VÉNISSIENNE VOTE CONTRE OU S'ABSTIENT.

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2024, les élus de droite n'ont pas validé la subvention pour le Liban.

Monsieur Arnould est intervenu pour redire son opposition à notre démarche de solidarité internationale. Pour lui et ses amis, c'est la priorité nationale qui compte. Nous sommes, encore une fois inquiets de voir que les idées du RN sont reprises par les différentes oppositions de droite.

Quant à Monsieur Ben Moussa qui ne vient jamais en conseil municipal, il l'a lui-même écrit sur les réseaux sociaux : il est anticommuniste et préfère l'extrême droite, venant grossir les rangs des idiots utiles du Rassemblement National.

Le discours démagogique de l'extrême droite et de ses alliés, qui rejoint le discours impérialiste de Trump, aimerait convaincre que la solution est le repli sur soi et l'individualisme.

Pour la majorité municipale, la solidarité n'a pas de frontière, elle est locale, nationale et internationale.

Face aux guerres et au dérèglement climatique, ce sont les peuples solidaires qui doivent s'allier pour des coopérations au service de l'humanité..